



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 24 juillet 2025 – Délibération n°091

Objet : ACQUISITION PARCELLES A1461 et A1463 A SEVERAC D'AVEYRON

**Convocation envoyée,
affichée le : 18/07/2025**

Nombre de membres :

En exercice : 28
Présents : 17
Pouvoirs : 4
Votants : 21
Absents : 7

Résultats :

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

**Liste des délibérations
affichée le : 29/07/2025**

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-quatre juillet à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Séverac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire de la commune.

Président de séance : Monsieur Edmond GROS

Secrétaire de séance : Madame Françoise CAPUS

Présents : BRUNET Mélanie – BURGUIERE Philippe – CAPUS Françoise – CARON Annick – CARNAC André – CONSTANS Mathieu – DE LESCURE Jérôme – DUTRIEUX Patrick – FOS Mariana – LAURAIN Damien – LAYRAL Rémi – GROS Edmond – MAJOREL Aurélien – MAJOREL Aimé – ROZIERE Régine – SAHUQUET Jean-Marc – TAJAN Isabelle.

Absents : ANGLADE Clémence – BORIE Nina – BOUDIAS DECROIX Nathalie (pouvoir à BRUNET Mélanie) – BOURREL Thierry – CAZES CORBOZ Maryse (pouvoir à SAHUQUET Jean-Marc) – FABRE Emilie – JARROUSSE Caroline (pouvoir à MAJOREL Aurélien) – LABRO Isabelle – MULLER Geoffroy (pouvoir à DE LESCURE Jérôme) – MURET Yvain – RAGOT Annie.

(Annexe jointe)

EXPOSÉ DES MOTIFS

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la volonté de la commune d'acquérir les parcelles cadastrées A1461 d'une surface de 175m² et A1463 d'une surface de 107m² à Severac d'Aveyron.

Ces parcelles appartiennent à Madame ALBARET Françoise, laquelle donne son accord pour vendre les deux parcelles à la commune pour un montant de 1 euro (frais de notaire à la charge de la commune).

Après avoir entendu l'exposé,

	
---	---

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'arrêté préfectoral du 6 novembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Sévérac d'Aveyron ;

Vu l'accord donné par Madame ALBARET Françoise, propriétaire des deux parcelles, en date du 1^{er} juillet 2025 ;

DECIDENT

ARTICLE 1 : D'ACQUERIR les parcelles cadastrées A1461 d'une surface de 175m2 et A1463 d'une surface de 107m2 à Severac d'Aveyron pour un montant d'1 euro et de prendre en charge les frais de notaire.

ARTICLE 2 : D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,

Le Maire
Edmond Gros



Le secrétaire de séance
Françoise CAPUS

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture